AR Prefecture

906-210600979-20230408-DELIB2023008-DE Reçu le 11/04/2023

36, route du Vieux-Pierrefeu 06910 PIERREFEU Tel: 04.93.08.58.18

Courriel: mairie@pierrefeu-06.fr

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal N° 2023008

VOTE DES TARIFS COMMUNAUX 2023

L'an deux mille vingt trois, le 8 avril à 10 heures 00, le Conseil Municipal de PIERREFEU, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique, dans la Salle du Conseil, sous la présidence de M. BELVISI Marc, Maire.

<u>Etaient présents</u>: Marc BELVISI, Jean-Marc FARNETI, Christian ZAETTA, Gilles TASSONE-CASTEL, Pierre NUNEZ, Jackie PIAZZA, Christine FONTAINE, Jacques BELLON, Mélissa MARGALHAN-FERRAT

Absents: Jacky PONSOT

Pouvoirs: Danièle MATILLO à Jean-Marc FARNETI

Secrétaire de séance : Jean-Marc FARNETI

TARIFS COMMUNAUX – ANNEE 2023

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal les tarifs communaux tels qu'ils sont énoncés ci-après :

Location des salles communales

Pour la location des bâtiments communaux :

- la salle artisanale au village
- La halle Provençale sans la partie stockage/cuisine

Le montant est fixé à 50 € par jour (chèque de caution de 300 €.)

Concession dans le cimetière

Le prix est fixé à 5 000 €, auxquels s'ajoutent, pour l'acheteur,

- les droits d'enregistrements règlementaires
- le prix du caveau proprement dit à régler à une entreprise privée

Redevance Funéraire

Le prix d'une vacation pour les obsèques comprenant l'ouverture et la fermeture des caveaux, est fixé par le Conseil Municipal à 150 €.

Redevance taxi

Le montant du droit de stationnement est fixé à 200 €.

Occupation du Domaine Public

Emplacement camion boulangerie « La Pierrefeutine » : $2~400~ \in$ par an Emplacement épicerie ambulante «Fromager des vallées » : $200~ \in$ par an

Emplacement camion pizzas « Charmathea » : 400 € par an

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

-APPROUVE, par voix pour, contre et abstention, les tarifs communaux tels que détaillés par Monsieur le Maire pour l'année 2023.

AR Prefecture



COMMUNE de PIERREFIE Beçu le 11/04/2023

Département des ALPES MARITIMES 1006-210600979-20230408-DELIB2023008-DE

36, route du Vieux-Pierrefeu 06910 PIERREFEU Tel: 04.93.08.58.18 Courriel: mairie@pierrefeu-06.fr

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal N° 2023008

VOTE DES TARIFS COMMUNAUX 2023

Pour extrait conforme au registre des délibérations. Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus. Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture

Le Maire Marc BELVISI



Le Secrétaire de Séance Jean-Marc FARNETA